





NOUVELLES

Perdu
Un petit chien cocher, répondant au nom de Carlo, a été perdu samedi soir.

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario
ENTREE
QUEBEC ET MONTREAL

Le steamer Trois-Rivières, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jedis et Samedis, à 4 heures de l'après-midi.

Le steamer Montréal, capitaine L. H. Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Le public y trouvera un assortiment de plus variés, tant dans la chaussure de dames et de messieurs que dans celles de messieurs et enfants, à des prix très bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Jos Coté
264, St-Joseph, St-Roch.

N. B. - Cet établissement compte 41 ans dont 31 dans St-Roch.

ouverture d'un magasin de thé naturel par M. J. A. G. Latulippe, ancien commis de J. B. Rousseau

M. J. A. G. Latulippe promet à ses nombreux amis et au public en général, qu'il tiendra les thés les plus naturels, et des qualités supérieures, tel qu'on n'en a pas encore vu sur notre marché canadien; de plus M. J. A. G. Latulippe donnera un beau présent à chaque livre de thé.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée sera ouverte au trafic SA MEDI, LE 10 AOUT

Les trains quitteront Hélicyville pour Ste-Anne, à 7 h. 30 A.M., et à 6 h. 30 P.M.; quitteront Ste-Anne pour Hélicyville, à 8 h. 15 A.M., et à 3 h. 1 P.M.

TRAINS DU DIMANCHE
Quitteront Ste-Anne à 6 h. 00 A.M., 12 h. 00 h. midi, et 4 h. 00 P.M.

Le steamer Trois-Rivières, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jedis et Samedis, à 4 heures de l'après-midi.

Le steamer Montréal, capitaine L. H. Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Le public y trouvera un assortiment de plus variés, tant dans la chaussure de dames et de messieurs que dans celles de messieurs et enfants, à des prix très bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Jos Coté
264, St-Joseph, St-Roch.

N. B. - Cet établissement compte 41 ans dont 31 dans St-Roch.

ouverture d'un magasin de thé naturel par M. J. A. G. Latulippe, ancien commis de J. B. Rousseau

M. J. A. G. Latulippe promet à ses nombreux amis et au public en général, qu'il tiendra les thés les plus naturels, et des qualités supérieures, tel qu'on n'en a pas encore vu sur notre marché canadien; de plus M. J. A. G. Latulippe donnera un beau présent à chaque livre de thé.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 29 avril à 2m

Avantages excepté nuels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut appelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

REMERCIEMENTS

NOTRE-DAME DE BEAUFORT, 17 FÉVRIER 1890.

A JAS. F. BELLEAU, Ecr., Agent des Assurances la "GUARDIAN" et la "LANCASHIRE."

MONSIEUR, Veuillez me permettre d'être l'interprète de tous les paroissiens de Notre-Dame de Beaufort pour vous exprimer toute notre reconnaissance.

Vous avez mis une activité tellement considérable à régler nos réclamations d'assurance dans la "GUARDIAN" et la "LANCASHIRE" que déjà, après trois semaines seulement d'avis, nous sommes en possession de nos assurances. Il nous fait grand plaisir de constater la libéralité et l'esprit large qui animent ces compagnies si bien fondées, et qui ne savent point chercher des difficultés dans le règlement des réclamations.

Vous me permettez aussi de louer le dévouement de M. E. Giroux, votre comptable, qui s'est montré si empressé à se rendre à nos désirs et à nous faire parvenir les fonds des assurances.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble serviteur, A. J. J. LEGARÉ, P'tre., Curé de N.-D. de Beaufort.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPORTATIONS

MM. M. J. DAYET & Cie ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur maison de gros 119, 121 et 123, rue Dalhousie, dans le nouveau BLOC MURPHY

L'EXAMINING WAREHOUSE. Ils gardent en stock le plus grand choix de vins, liqueurs et produits français de toutes sortes.

Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise. Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients grâce à la bonne qualité de leurs produits et à la modération de leurs prix.

Dalhousie, Leadenhall ET BELLS LANE

Invention Ingénieuse

LE NOUVEAU MODÈLE DE TARGETTE

POUR FENÊTRES ET PORTES Breveté en décembre 1889

La NOUVELLE TARGETTE est surtout utile pour un châssis très-élevé et difficile à ouvrir ou à fermer.

L'attention des constructeurs de maisons, des architectes, entrepreneurs et propriétaires, est sollicitée.

La NOUVELLE TARGETTE est visible au dépôt général à Québec, chez Robitaille & Picher

Importateurs de Ferronnerie et Quincaillerie anglaise et américaine, verre à vitre de Belgique, peintures et vernis anglais

17-19-J-E 2m

LE WENAGONNA

SIROP D'ÉPINETTE SAUVAGE

Pour la Grippe, la Bronchite, la Toux, l'Enrouement, la Coqueluche et tous les maux rhumatisaux attachés à la Poitrine et qui occasionnent la Consommation.

Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller.

En vente en gros chez W. Brunet & Cie., St-Roch, E. Giroux & Frère, Langlois & Paradis et N. Rioux & Cie. En détail chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville et de la campagne.

FEU FEU

10,000 PIÈCES DE MARCHANDISES

Endommagés par le feu, l'eau et la fumée, LUNDI, 7 AVRIL

Nous commencerons à vendre nos SOIES et SATINS à robes, légèrement endommagés, ainsi que les DENTELLES de soie noire, les GANTS KID, BAS de cachemire.

Nous invitons les Dames, à venir à bonne heure.

500 Pièces de MAGNIFIQUES RUBANS

A BOUTE PRIX Brunet, Laurent & Cie,

Enseigne de la Feuille d'Érable

LOTÉRIE NATIONALE

Classe D Le 31ème tirage mensuel AURA LIEU MERCREDI 21 Mai 1890

2 heures P. M. Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS \$50,000

GRAND LOT (15 INSCRIBLÉS \$5,000) \$1.00 Le Billet

Victor Marier, Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, 70, 85, rue d'Algonquin.

Pour la commodité du public des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins; FÉLIX BLAND, 264, rue St-Jean; FÉLIX BLAND, 264, rue St-Jean; FÉLIX BLAND, 264, rue St-Jean; FÉLIX BLAND, 264, rue St-Jean.

LE BUREAU DE LA BANQUE NATIONALE

LE 1er et 2e APRÈS LE PREMIER JOUR DE MAI prochain, la Banque procédera à ses opérations, un dividende de trois pour cent, sur son capital, pour les six mois finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 16 au 30 avril prochain, ces deux jours inclus.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque à la Basse-Ville, J.EUDI, le 22 MAI prochain, à 3 heures P. M.

Par ordre du Bureau, P. LAFRANCE, Caissier, Québec, 21 mars 1890.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A LAKE ST-JEAN

SAISON D'ÉTÉ TAUX RÉDUITS

Des billets de saison, à réduction, seront émis pour EN, DEUX ou TROIS mois aux familles de la ville qui vont donner à la campagne le long de la ligne de chemin de fer pendant l'été, aux taux suivants entre le 1er MAI et le 31 OCTOBRE.

Entre Québec ET Un mois Deux mois Trois mois Billets de 30 jours

La petite Rivière \$3.00 \$5.50 \$7.00 \$2.00

St-Ambrose \$4.00 \$7.00 \$9.00 \$3.00

St-Vallier \$6.00 \$10.00 \$12.00 \$4.00

St-Gabriel \$6.00 \$11.00 \$14.00 \$4.00

Lac St-Joseph \$7.00 \$12.00 \$16.00 \$6.00

Bourgeois \$8.00 \$15.00 \$20.00 \$8.00

St-Raymond \$9.00 \$16.00 \$22.00 \$9.00

Rivière-Pierre \$9.00 \$16.00 \$22.00 \$9.00

Ces billets sont bons pour tous les membres de la famille dont les noms doivent être inscrits sur le billet, et sont en force du 1er mai au 31 octobre.

Les porteurs de ces billets auront le privilège de faire transporter gratuitement leurs meubles et apprêts pour la consommation journalière.

Billets en vente par R. M. Stocking, agent de la ligne pour la ville, 32 rue St-Louis, et à la gare du Palais.

Taux réduits en faveur des sports-men en groupe de cinq ou plus; magnifiques endroits pour partie de pêche, ainsi que dans les bois pour les grandes excursions, en s'adressant à l'agent général des voyageurs.

ALEX. HARDY, J. G. SCOTT, Agent gen. P. et Paris, Québec, 12 avril 1890.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC

LE 1er et 2e APRÈS LE 1er MAI prochain, la SOCIÉTÉ procédera à ses opérations un dividende de trois pour cent sur le capital permanent de la Société.

Le livre des transferts d'actions sera fermé du 20 au 30 AVRIL courant inclusivement.

Par ordre, G. GOURDEAU, Secrétaire, Québec, 11 avril 1890.

COMPAGNIE DES CHARS URBAINS DE LA RUE SAINT-JEAN

LE 1er et 2e APRÈS LE 12 MAI prochain un omnibus quittera les étables de la compagnie, rue St-Jean, pour le couvent de Bellevue, cimetière Belmont et l'église Ste-Foye, tous les jours.

LE DIMANCHE 10 P. M. 2.00 P. M. 4.00 P. M. 6.15 P. M.

LE DIMANCHE 10 P. M. 2.00 P. M. 4.00 P. M. 6.15 P. M.

Tous les dimanches, un omnibus quittera les étables à 1 h. p. m., et fera des voyages jusqu'à 5 p. m. au couvent de Bellevue, cimetière Belmont, couvent Ste-Marie et au cimetière Mont-Hermin et Woodfield.

Tous les JEDIS un omnibus quittera les étables à 2 h. p. m., pour les cimetière Mont-Hermin et Woodfield et le couvent Ste-Marie; au retour l'omnibus quittera le couvent à 3 p. m.

En prenant les chars au bureau de la compagnie, 15 minutes ci-dessus mentionnées, les passagers arriveront à temps pour prendre l'omnibus.

W. W. MARTIN, Gérant, 7 mai-8

FEUILLETON DE LA JUSTICE

67 LA FABRIQUE DE MARIAGES

Béatrice n'écoula pas. Elle pleura de plus en plus sous le poids des pensées qui l'accablèrent. Le maréchal venait d'entraîner Vital au dehors. Elle vit capitaine Roger, dormant. J'étais seule pour entendre et pour voir. Ce fut Maxence qui reprit la parole la première.

— Ne cherchez pas à vous dérober, dit-elle, il n'y a rien de plus fort que la dernière étreinte de l'agonie. Je suis une mourante; regardez-moi!

Marguerite lui tendit la main comme malgré elle. Marguerite l'attira jusqu'à sa poitrine et déposa un baiser sur son front.

— Ne m'interrogez plus, dit-elle. Maxence prononça lentement ces quatre vers, dont je gardais fidèle souvenir:

A son insu, l'acide mord, A son insu, la frange tache; Et le vil poignard qui se cache A son insu donne la mort

Elle s'était tournée à demi vers moi. Son sourire semblait me saluer comme si elle ne m'eût point encore vue. Puis revenant à Marguerite:

— Sans vous, dit-elle, j'aurais pu être tout cela: poison, frange, poignard, à mon insu.

Une seconde fois Marguerite l'embrassa Maxence se laissa aller contre son cœur, et d'une voix pleine de larmes:

— Dites-moi, je vous en supplie, dites-moi que je ne suis pas la fille de cette femme!

Et comme Marguerite gardait le silence, mademoiselle de Sainte-Croix reprit avec vivacité:

— Ecoutez! vous ne mesurez pas le mal que me fait votre silence! Craignez-vous de me tuer sur le coup? Je suis forte!

Elle chancelait. Marguerite la soutenait dans ses bras. Marguerite me regardait, puis levait les yeux au ciel. Je comprenais cette muette conversation. Mon âme était navrée.

— Je suis forte, répéta cependant Maxence; je reste debout quand j'ai le cœur déchiré. J'aimais, j'aime encore et me voici près de vous!

Maxence se laissa choir sur les deux genoux.

Elle portes ses deux mains à sa poitrine où sa respiration oppressée sifflait.

— Mais, si elle est ma mère! s'écria-t-elle tout à coup avec éclat; on se doit à sa mère. Pour enfant il n'y a pas de mère coupable!

Elle courba la tête si bas que ses beaux cheveux inondèrent son visage comme un flot.

— Sais-je, moi! reprit-elle, si les hommes ne l'ont point attaquée injustement? Sais-je encore si ceux qui l'accusent ne sont pas des calomniateurs? Qu'ai-je vu? Qu'elle voulait mariée sa fille à un homme riche et puissant; mais que font les autres mères? N'est-ce pas là leur ambition commune? Il y avait des obstacles; elle a fait ce qu'il fallait pour briser les obstacles: c'est le propre de tout ambition et c'est l'éternelle bataille de la vie.

Pendant qu'elle parlait, je ne sais quel poids opprimait mon entendement. Je sentais l'effort désespéré qu'elle faisait pour sophistiquer sa pensée. Je ne crois pas qu'un être humain puisse souffrir plus que je n'ai vu souffrir cette enfant.

Marguerite, inflexible, gardait toujours le même silence.

Marguerite fit un mouvement. Je vis qu'elle allait enfin répondre. Marguerite avait les sourcils froncés. De courts convulsions agitaient sa bouche.

— Si l'était donné de vous sauver, mademoiselle, dit-elle d'une voix sourde et saccadée que je ne lui connaissais pas, je ferais le possible comme j'ai fait pour bien d'autres. J'ai cru vous haïr autrefois; ce n'était que le regret de ne pas pouvoir vous aimer.

Vous êtes une belle âme et Dieu vous avait créée pour aller plus haut qu'aucune d'entre nous.

Vous avez le cœur trop fier pour vivre de tolérance et de honte. Le prix que vous valez vous condamne. Vous ne sortirez plus d'ici, Maxence; je vous retiens prisonnière.

Rien ne peut le dire mon étonnement. J'élevai la voix pour protester.

La petite bonne femme me lança un sombre coup d'œil.

— Nous défendons notre peau, dit-elle en ajoutant par l'expression de sa voix à la brutalité de ce mot; on ne lâche pas comme cela les petits de la louve. Si nous ne mangeons pas, nous serons mangés!

Béatrice prit la main de sa mère et dit: — Il ne sera point fait de mal à cette jeune fille!

— Du mal! répéta Marguerite avec une surprise pleine de reproche.

— Puis elle ajouta entre ses dents: — S'ils reste une chance de salut pour elle, cette chance est ici.

— Maxence demeurait affaissé. Marguerite alla ouvrir son coffre, seul meuble qu'elle eut apporté de sa mansarde. Elle prit quelques papiers et revint à mademoiselle de Sainte-Croix!

— Béatrice, ma fille, dit-elle, laissez nous pour un instant. Vous préparez la chambre de Maxence.

J'allais suivre Béatrice. Marguerite m'arrêta en ajoutant: — Ce que je vais dire n'est pas secret pour vous.

DERNIERE EDITION 5 P.M.

Nous avons été heureux l'autre jour d'annoncer la nomination de M. Joseph Boivin, secrétaire de l'honorable M. Mercier, à la position d'assistant secrétaire de la Province, en remplacement de M. Ph. J. Jolicoeur qui a donné sa démission.

Nous offrons les plus sincères félicitations de la Justice à M. Boivin. Le pavillon rouge flotte dans toutes les rues à l'est de Hampton Mass. La diphtérie y exerce de terribles ravages.

AU POINT DE DEPART

Le cycle des idées politiques de M. Tarte est révolu. Après nous avoir longtemps entretenus, depuis qu'il est dans l'opposition, de l'appel aux mauvaises passions, du trop grand nombre de nos gouvernements, du provincialisme, des droits du clergé national de la politique illogique et vacillante du Vatican, etc.

Le cycle lunaire est de 19 années, et les astronomes appellent encore nombre d'autres; celui de M. Tarte est de beaucoup plus court et l'on pourrait aussi lui donner un nom euphonique.

M. Tarte en est donc revenu à la funeste démagogie dont il trouve des traces alarmantes dans la politique de M. Mercier. M. Mercier, en faisant appel aux Canadiens-français, en leur demandant de ne point s'être égarés et de s'unir pour la sauvegarde de leurs droits, pêche, aux yeux de M. Tarte, la démagogie la plus déceuvée.

Il trouve que l'impression et le manque de discrétion politique de M. Mercier ont déjà causé des maux graves à notre race. Nous trouvons, nous, que la prudence et la discrétion subites de M. Tarte, après son dernier mouvement d'impression et d'indiscrétion calculées, bien plus que la démagogie de M. Mercier, ruinent le pays et la nation, en laissant peser sur notre société les maux qu'y apporte son parti corrompu.

Le peuple s'attache plus à la guérison de ce maux-là qu'à la recherche de ceux que M. Tarte essaie de lui signaler dans les préjugés de race suscités par le gouvernement national de Québec.

Dites lui, M. Tarte, car vous êtes dans la secret, ce que les dispensateurs, de l'influence fédérale ont fait il y a trois ou quatre ans de l'argent public, ce qu'ils en font cette année, ce qu'ils en font tous jours ?

C'est inutile de recommencer vos jérémiades sur les dangers d'un conflit de races, et votre suite de vains propos sur des sujets où votre jeu n'est jamais perdu de vue. C'est inutile de recommencer un nouveau cycle ; il y a trop de gens, voyez-vous, convaincus aujourd'hui que vous êtes un homme fini.

TARTE-VALIN

Il se passe des choses singulières dans le comté de Montmorency. Pendant que M. Valin se promène avec M. Desjardins dans l'espérance d'hériter de la succession de M. Charles Langelier au fédéral, sir Adolphe Caron intrigue auprès des électeurs du comté pour faire choisir M. Tarte comme candidat aux Communes. Ces démarches de la part de sir Adolphe Caron indiquent que le ministre de la milice veut donner un rude soufflet à M. Valin, et elles démontrent en outre que sir Adolphe Caron est au fond de l'intrigue contre sir Hector Langevin dans l'adairé McGreevy. Nous tenons tous ces renseignements de source certaine, et nous dédions sir Adolphe Caron de nier qu'il intrigue à l'heure qu'il est pour faire choisir M. Tarte comme le successeur de M. Charles Langelier.

ST-MURICE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. George F. Héroux, de Yamachiche s'est rendu aux pressantes sollicitations des électeurs du comté de St-Maurice et qu'il sera candidat national en opposition à M. Duplessis. Le nom seul de M. Héroux est un gage certain de la grande victoire que nous allons remporter dans ce comté. Nous remercions cordialement M. Héroux du dévouement qu'il montre pour la bonne cause, et le comté de St-Maurice d'avoir choisi un candidat si bien qualifié sous tous les rapports.

MORIN EN PRISON

ENTREVUE AVEC LE PRISONNIER

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

M. Choquette, avocat du prisonnier et de son père, a été reçu par le directeur de la prison de St-François, pour lui faire part de ses vœux et de ses prières.

LA PREUVE D'ERREUR

A sept heures un quart jeudi soir le télégramme attendu avec tant d'importance est enfin délivré à M. Choquette qui a appris avec joie qu'il sera permis de plaider en cour d'appel demandant qu'un nouveau procès soit accordé à Morin vu que le premier est entaché d'irrégularités.

Cette nouvelle a immédiatement été communiquée au prisonnier et à sa famille. Le changement le plus sensible chez lui est que durant la nuit il a dormi d'un sommeil d'enfant et que toute la journée d'hier il souriait quand on lui parlait du surris obtenu.

LA NOUVELLE A MONTMAGNY

Comme une traînée de poudre s'est répandue cette bonne nouvelle. En moins d'une demi-heure dans les hôtels, au club, au coin des rues on pouvait voir des groupes nombreux manifestant le plaisir qu'ils éprouvaient d'être ainsi un mot un immense soupir de soulagement qui s'échappait de toutes les poitrines.

Prorogation du Parlement fédéral

Ottawa, 16 mai 1890.—Cet après-midi à 4 heures, Son Excellence le gouverneur général s'est rendu au parlement pour proroger la quatrième session du sixième parlement de Chambre des communes du Canada et a prononcé le discours suivant :

En venant clore cette session du parlement, je désire vous offrir mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez exécuté vos importants devoirs.

Les négociations sur la question de la mer de Behring progressent à Washington et il y a perspective d'un résultat favorable.

En attendant, la continuation pour une autre année de ce qui est connu sous le nom de "Modus Vivendi" montre notre plus grand désir d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Le réajustement du tarif de douane, calculé comme il est pour promouvoir le développement de notre agriculture et de la manufacture et de nos autres industries, va, je n'en doute pas, recevoir l'approbation générale de toutes les classes.

Je suis heureux de croire que l'acte des banques a été considéré avec le plus grand soin et va continuer à sauvegarder les intérêts publics. La mesure relative aux bills d'échange de chèques et billets promissaires va, sans doute, être plus certaine, plus complétée et plus uniforme à ce sujet par tout le Canada.

Les amendements à la loi criminelle et un grand nombre d'autres mesures vont être trouvés utiles, et plusieurs de ces mesures étaient devenues urgentes pour le bonheur public.

La création d'un bureau de statistiques du travail va promouvoir les recherches et l'étude des questions qui affectent les relations du Capital et du Travail qui occupent actuellement l'attention de tous les grands nations.

Il y a parcelllement aidé à la diffusion des informations sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières.

Dans d'autres mesures de la présente session, votre désir d'améliorer les lois qui se rapportent à ceux qui sont engagés dans les affaires industrielles, va patiemment être reconnu.

Les diverses mesures pour amender les lois relatives aux chemins de fer aux patentes, aux droits d'auteurs et au département du revenu du Intérieur et les lois pour amender les statuts au sujet de l'administration de notre population indienne sont bien faites pour promouvoir l'administration efficace des départements qui s'y rapportent, et les différentes législations sur les chemins de fer démontrent un grand esprit d'entreprise par tout le pays, qui est à espérer, va conduire à un développement substantiel des travaux de chemin de fer dans notre pays.

Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous remercie pour la mesure libérale que vous avez passée sur les demandes du service civil.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous laisse à présent avec le plus grand espoir qu'à la prochaine session notre population dans toutes les parties du Canada recevra une abondante récompense de ses travaux et sera témoin d'un avancement marqué dans la prospérité du Dominion.

DERNIERES DEPECHE

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs. P. M.

NAUFRAGE D'UN BATEAU

36 NOYES

Accident de chemin de fer

3 VICTIMES

LES EMEUTES A BERLIN

CADAVRES DANS UNE MINE

UN INCENDIE CONSIDERABLE

2 pertes de vie

San Francisco, 16 mai.—Joseph S. Stanford, frère du sénateur S. Stanford, des Etats-Unis est mort à Oakland, mercredi soir. Il se rendait en Californie en 1849 où il amassa une jolie fortune.

Rupture d'une digue

Les boxeurs en priés

Un bateau traversier qui chavira

36 personnes se noient

Un incendie considérable

2 pertes de vie

LA PREUVE D'ERREUR

A sept heures un quart jeudi soir le télégramme attendu avec tant d'importance est enfin délivré à M. Choquette qui a appris avec joie qu'il sera permis de plaider en cour d'appel demandant qu'un nouveau procès soit accordé à Morin vu que le premier est entaché d'irrégularités.

Cette nouvelle a immédiatement été communiquée au prisonnier et à sa famille. Le changement le plus sensible chez lui est que durant la nuit il a dormi d'un sommeil d'enfant et que toute la journée d'hier il souriait quand on lui parlait du surris obtenu.

LA NOUVELLE A MONTMAGNY

Comme une traînée de poudre s'est répandue cette bonne nouvelle. En moins d'une demi-heure dans les hôtels, au club, au coin des rues on pouvait voir des groupes nombreux manifestant le plaisir qu'ils éprouvaient d'être ainsi un mot un immense soupir de soulagement qui s'échappait de toutes les poitrines.

Prorogation du Parlement fédéral

Ottawa, 16 mai 1890.—Cet après-midi à 4 heures, Son Excellence le gouverneur général s'est rendu au parlement pour proroger la quatrième session du sixième parlement de Chambre des communes du Canada et a prononcé le discours suivant :

En venant clore cette session du parlement, je désire vous offrir mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez exécuté vos importants devoirs.

Les négociations sur la question de la mer de Behring progressent à Washington et il y a perspective d'un résultat favorable.

En attendant, la continuation pour une autre année de ce qui est connu sous le nom de "Modus Vivendi" montre notre plus grand désir d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Le réajustement du tarif de douane, calculé comme il est pour promouvoir le développement de notre agriculture et de la manufacture et de nos autres industries, va, je n'en doute pas, recevoir l'approbation générale de toutes les classes.

Je suis heureux de croire que l'acte des banques a été considéré avec le plus grand soin et va continuer à sauvegarder les intérêts publics. La mesure relative aux bills d'échange de chèques et billets promissaires va, sans doute, être plus certaine, plus complétée et plus uniforme à ce sujet par tout le Canada.

Les amendements à la loi criminelle et un grand nombre d'autres mesures vont être trouvés utiles, et plusieurs de ces mesures étaient devenues urgentes pour le bonheur public.

La création d'un bureau de statistiques du travail va promouvoir les recherches et l'étude des questions qui affectent les relations du Capital et du Travail qui occupent actuellement l'attention de tous les grands nations.

Il y a parcelllement aidé à la diffusion des informations sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières.

Dans d'autres mesures de la présente session, votre désir d'améliorer les lois qui se rapportent à ceux qui sont engagés dans les affaires industrielles, va patiemment être reconnu.

Les diverses mesures pour amender les lois relatives aux chemins de fer aux patentes, aux droits d'auteurs et au département du revenu du Intérieur et les lois pour amender les statuts au sujet de l'administration de notre population indienne sont bien faites pour promouvoir l'administration efficace des départements qui s'y rapportent, et les différentes législations sur les chemins de fer démontrent un grand esprit d'entreprise par tout le pays, qui est à espérer, va conduire à un développement substantiel des travaux de chemin de fer dans notre pays.

Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous remercie pour la mesure libérale que vous avez passée sur les demandes du service civil.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous laisse à présent avec le plus grand espoir qu'à la prochaine session notre population dans toutes les parties du Canada recevra une abondante récompense de ses travaux et sera témoin d'un avancement marqué dans la prospérité du Dominion.

DERNIERES DEPECHE

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs. P. M.

NAUFRAGE D'UN BATEAU

36 NOYES

Accident de chemin de fer

3 VICTIMES

LES EMEUTES A BERLIN

CADAVRES DANS UNE MINE

UN INCENDIE CONSIDERABLE

2 pertes de vie

San Francisco, 16 mai.—Joseph S. Stanford, frère du sénateur S. Stanford, des Etats-Unis est mort à Oakland, mercredi soir. Il se rendait en Californie en 1849 où il amassa une jolie fortune.

Rupture d'une digue

Les boxeurs en priés

Un bateau traversier qui chavira

36 personnes se noient

Un incendie considérable

2 pertes de vie

LA PREUVE D'ERREUR

A sept heures un quart jeudi soir le télégramme attendu avec tant d'importance est enfin délivré à M. Choquette qui a appris avec joie qu'il sera permis de plaider en cour d'appel demandant qu'un nouveau procès soit accordé à Morin vu que le premier est entaché d'irrégularités.

Cette nouvelle a immédiatement été communiquée au prisonnier et à sa famille. Le changement le plus sensible chez lui est que durant la nuit il a dormi d'un sommeil d'enfant et que toute la journée d'hier il souriait quand on lui parlait du surris obtenu.

LA NOUVELLE A MONTMAGNY

Comme une traînée de poudre s'est répandue cette bonne nouvelle. En moins d'une demi-heure dans les hôtels, au club, au coin des rues on pouvait voir des groupes nombreux manifestant le plaisir qu'ils éprouvaient d'être ainsi un mot un immense soupir de soulagement qui s'échappait de toutes les poitrines.

Prorogation du Parlement fédéral

Ottawa, 16 mai 1890.—Cet après-midi à 4 heures, Son Excellence le gouverneur général s'est rendu au parlement pour proroger la quatrième session du sixième parlement de Chambre des communes du Canada et a prononcé le discours suivant :

En venant clore cette session du parlement, je désire vous offrir mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez exécuté vos importants devoirs.

Les négociations sur la question de la mer de Behring progressent à Washington et il y a perspective d'un résultat favorable.

En attendant, la continuation pour une autre année de ce qui est connu sous le nom de "Modus Vivendi" montre notre plus grand désir d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Le réajustement du tarif de douane, calculé comme il est pour promouvoir le développement de notre agriculture et de la manufacture et de nos autres industries, va, je n'en doute pas, recevoir l'approbation générale de toutes les classes.

Je suis heureux de croire que l'acte des banques a été considéré avec le plus grand soin et va continuer à sauvegarder les intérêts publics. La mesure relative aux bills d'échange de chèques et billets promissaires va, sans doute, être plus certaine, plus complétée et plus uniforme à ce sujet par tout le Canada.

Les amendements à la loi criminelle et un grand nombre d'autres mesures vont être trouvés utiles, et plusieurs de ces mesures étaient devenues urgentes pour le bonheur public.

La création d'un bureau de statistiques du travail va promouvoir les recherches et l'étude des questions qui affectent les relations du Capital et du Travail qui occupent actuellement l'attention de tous les grands nations.

Il y a parcelllement aidé à la diffusion des informations sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières.

Dans d'autres mesures de la présente session, votre désir d'améliorer les lois qui se rapportent à ceux qui sont engagés dans les affaires industrielles, va patiemment être reconnu.

Les diverses mesures pour amender les lois relatives aux chemins de fer aux patentes, aux droits d'auteurs et au département du revenu du Intérieur et les lois pour amender les statuts au sujet de l'administration de notre population indienne sont bien faites pour promouvoir l'administration efficace des départements qui s'y rapportent, et les différentes législations sur les chemins de fer démontrent un grand esprit d'entreprise par tout le pays, qui est à espérer, va conduire à un développement substantiel des travaux de chemin de fer dans notre pays.

Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous remercie pour la mesure libérale que vous avez passée sur les demandes du service civil.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous laisse à présent avec le plus grand espoir qu'à la prochaine session notre population dans toutes les parties du Canada recevra une abondante récompense de ses travaux et sera témoin d'un avancement marqué dans la prospérité du Dominion.

DERNIERES DEPECHE

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs. P. M.

NAUFRAGE D'UN BATEAU

36 NOYES

Accident de chemin de fer

3 VICTIMES